

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2015

PROTECTION DE L'ENFANT - (N° 2652)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS93

présenté par
Mme Le Houerou, rapporteure

ARTICLE 9

Dans la dernière phrase de l'alinéa 5, supprimer le mot : "présent".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.